

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

## D. Glossaire

Ce glossaire contient les définitions de la plupart des termes techniques utilisés dans ce manuel de règles de catalogage. Les définitions sont faites en fonction de ces règles de catalogage. Pour les définitions qui ne s'y trouvent pas, on consultera les répertoires de termes bibliothéconomiques.

Pour quelques termes, l'équivalent en anglais n'est pas mentionné. Ces termes ne sont utilisés que dans l'adaptation en allemand (et sa traduction française) et n'ont pas d'équivalents en anglais dans les AACR2.

La source des définitions est mentionnée entre parenthèses. Une [liste des sources](#) se trouve à la fin du glossaire.

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Accès à une notice</b>	Eintragung <i>Access point</i>	Voir: <a href="#">Entrée</a>
<b>Achevé d'imprimer (colophon)</b>	Kolophon <i>Colophon</i>	Mention se trouvant à la fin d'une publication où peuvent figurer entre autres: le titre, le ou les auteur(s), l'éditeur, l'imprimeur, la date de publication ou d'impression. (AACR2)
<b>Administration publique</b>		Voir: <a href="#">Collectivité territoriale</a>
<b>Anciens (documents)</b>	Alte Drucke <i>Antique materials</i>	Documents parus avant 1801 (livres, cartes, partitions, documents iconographiques). (IDS)
<b>Auteur</b>	AutorIn <i>Author</i>	La personne ou la collectivité qui est le principal responsable du contenu intellectuel ou artistique d'une oeuvre. Le terme allemand "AutorIn" est avant tout utilisé pour les peintres, architectes, designers et pour les collectivités. (IDS)
<b>Auteur</b>	UrheberIn	On considère comme auteurs toutes les personnes et collectivités qui sont responsable du contenu intellectuel ou artistique d'une publication (en tant qu'auteur principal) ou y on collaboré (en tant qu'auteur secondaire). (ABS)
<b>Auteur</b>	VerfasserIn <i>Author,</i> <i>personal author</i>	La personne responsable du contenu intellectuel ou artistique d'une oeuvre. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Auteur secondaire</b>	Nebenverfasser- Innen	On considère comme auteurs secondaires les personnes qui ont contribué au contenu intellectuel ou artistique d'une publication, sans être désignés comme auteurs. Il s'agit par exemple de l'éditeur scientifique, des collaborateurs, du rédacteur, du traducteur, de l'illustrateur, etc. (ABS)
<b>Auteurs exerçant des fonctions différentes</b>	UrheberInnen mit verschiedenen Funktionen <i>Mixed responsibility</i>	Diverses personnes ou collectivités qui ont collaborés à l'élaboration du contenu d'un document en exécutant des tâches différentes, par ex. en tant que rédacteur, illustrateur, etc. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Auteurs exerçant la même fonction</a>
<b>Auteurs exerçant la même fonction</b>	UrheberInnen mit gleicher Funktion <i>Shared responsibility</i>	Collaboration de deux personnes ou plus, ou de deux collectivités ou plus, qui exécutent la même type de tâches lors l'élaboration du contenu d'un document. Leur contribution peut être distincte ou se présenter comme un tout indissociable. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Auteurs exerçant des fonctions différentes</a>
<b>Autre entrée</b>	Weitere Eintragung <i>Added entry</i>	Voir: <a href="#">Entrée secondaire</a>
<b>Autre mention d'édition</b>	Zusätzliche Ausgabe- bezeichnung <i>Statement relating to a named revision of an edition</i>	Un tirage défini à l'intérieur d'une édition, par. ex. 2 <sup>nd</sup> ed., 3 <sup>rd</sup> corr. impression. (AACR2: p.32; éd. fr.: p. 35)
<b>Autres pièces liminaires</b>	Übrige Titelei	Pièces liminaires sans la <a href="#">page de titre</a> Voir aussi: <a href="#">Pièces liminaires</a>
<b>Avant-titre</b>	Avant-titre (Vorspann) <i>Avant-titre</i>	Complément du titre qui introduit le titre propre et se présente avant le titre propre sur la page de titre ou son substitut. (ABS)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

<b>Français</b>	<b>Allemand <i>Anglais</i></b>	<b>Définition</b>
<b>Base de données</b>	Datenbank <i>Database</i>	Les bases de données sont constituées d'une part d'enregistrements, d'autre part de fonctionnalités permettant d'exploiter ces derniers. Les enregistrements sont des textes structurés constitués d'éléments de données. Une base de données peut aussi contenir des enregistrements structurés de diverses façons. Les fonctionnalités permettent avant tout de saisir de nouveaux enregistrements et de rechercher, traiter, trier, afficher, imprimer ou extraire sous diverses formes une partie quelconque des enregistrements existants. (ZETA)
<b>Brochure</b>	Broschüre <i>Pamphlet</i>	Petit ouvrage imprimé et broché. (Petit Robert)
<b>Catalogue</b>	Katalog <i>Catalogue</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Énumération, suivant un ordre précis, de documents contenus dans une ou plusieurs bibliothèques.</li> <li>2. Dans un sens plus large, énumération de documents préparée dans un but particulier, par exemple un catalogue d'exposition, un catalogue de vente, etc. (AACR2)</li> </ol>
<b>Champ</b>	Feld (Format) <i>Field (format)</i>	Voir: <a href="#">Zone</a>
<b>Collaborateur</b>	Mitarbeiter <i>Collaborator</i>	Une personne qui collabore avec une ou plusieurs personnes dans le but de produire une oeuvre. Toutes peuvent exercer la même fonction ou le travail en commun peut se faire de manière diverse, comme dans le cas d'une collaboration entre un artiste et un écrivain. (AACR2)
<b>Collection</b>	Reihe, Schriftenreihe, Serie <i>Series,</i> <i>monographic series</i>	Documents autonomes reliés entre eux par le fait que chaque document comporte, en plus de son titre propre, un titre collectif commun qui se rapporte à l'ensemble. Les différents documents peuvent être numérotés ou non. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Collectivité</b>	Körperschaft <i>Corporate body</i>	Une organisation ou un groupe de personnes identifié par un nom particulier et qui agit ou peut agir en qualité de personne morale. Des exemples typiques de collectivités sont les associations, les institutions, les sociétés commerciales, les organisations à but non lucratif, les états et leurs organes, les collectivités religieuses, les églises locales, les congrès, etc. (AACR2)
<b>Collectivité internationale</b>	Internationale Körperschaft <i>International intergovernmental body</i>	Un organe international créé par un accord entre plusieurs états. (AACR2)
<b>Collectivité subordonnée</b>	Untergeordnete Körperschaft <i>Subordinate body</i>	Une collectivité constituant une partie d'une collectivité plus grande, dont elle dépend hiérarchiquement. (AACR2)
<b>Collectivité territoriale</b>	Gebiets- körperschaft <i>Government</i>	Les collectivités territoriales sont des entités exerçant un pouvoir politique (exécutif, législatif ou judiciaire). (AACR2: p. 448; éd. fr.: p. 546)
<b>Colophon</b>	Kolophon Colophon	Voir: <a href="#">Achévé d'imprimer</a>
<b>Compilateur</b>	Compiler (Kompilator) <i>Compiler</i>	Une personne qui choisit et réunit des extraits de diverses oeuvres d'une ou plusieurs personnes / collectivités et les fait paraître sous la forme d'une nouvelle publication. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Editeur scientifique</a>
<b>Complément du titre</b>	Zusatz zum Haupttitel <i>Other title information</i>	Termes ou locutions apparaissant conjointement avec le titre propre qui indique le caractère ou le contenu du document, ou le motif ou l'occasion de sa parution. Le terme comprend les avant-titres, mais exclut les titres parallèles, les variantes de titres ou les titres de collections. (AACR2)
<b>Concordance</b>	Konkordanz <i>Concordance</i>	Liste alphabétique des mots apparaissant dans un livre, avec des renvois à leur emplacement dans le document, ou avec leurs contextes, par ex. concordance de la Bible. (Rehm)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

<b>Français</b>	<b>Allemand <i>Anglais</i></b>	<b>Définition</b>
<b>Congrès</b>	Kongress <i>Conference</i>	Une réunion de personnes présentes à titre individuel ou de représentants de collectivités dans le but de discuter des thèmes d'intérêt commun et / ou de prendre des mesures communes sur un sujet. <u>ou</u> Une assemblée de représentants d'une collectivité qui forme son corps législatif ou exécutif. (AACR2: p. 313; éd. fr.: p. 386)
<b>Description bibliographique</b>	Bibliographische Beschreibung <i>Bibliographic description</i>	L'ensemble des données bibliographiques qui décrivent et identifient une publication. (ABS)
<b>Diffuseur</b>	Vertriebsstelle <i>Distributor</i>	Un personne ou un organisme qui a l'exclusivité ou une part des droits de commercialisation d'une publication. (AACR2)
<b>Document</b>	Vorlage <i>Item</i>	Une unité ou un ensemble de plusieurs unités traitées comme une entité de telle sorte qu'elles constituent la base d'une description bibliographique unique. (AACR2)
<b>Document iconographique</b>	Bildmaterial <i>Graphic</i>	Une représentation opaque en deux dimensions, par ex. oeuvre d'art originale ou reproduction, photographie, dessin, etc. <u>ou</u> Une représentation transparente en deux dimensions, destinée à la projection fixe au moyen d'un appareil, par ex. film fixe, stéréogramme, diapositive, etc.
<b>Editeur (scientifique)</b>	HerausgeberIn <i>Editor</i>	Une personne qui prépare un document dont elle n'est pas l'auteur en vue de la publication. Son travail peut se limiter à la préparation du document pour l'impression, ou comprendre la responsabilité d'une révision ou d'une nouvelle édition, ainsi que l'ajout de textes critiques (introduction, notes, commentaires, etc). Dans certains cas, ce terme implique la direction technique des personnes qui sont responsables du contenu du document. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Compilateur</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Edition</b>	Auflage <i>Edition</i>	Pour les livres, brochures et feuilles imprimées: tous les exemplaires tirés avec la même composition typographique (produits par le même procédé technique, contact direct, photographie ou autre procédé) et publié par le même éditeur (commercial). (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Reproduction en facsimile</a> Voir aussi: <a href="#">Impression</a> Voir aussi: <a href="#">Tirage</a> Voir aussi: <a href="#">Réimpression</a>
<b>Élément</b>	Element <i>Element</i>	Un mot, une locution ou un groupe de caractères qui constitue une unité distincte d'information bibliographique et fait partie d'une zone de la description bibliographique. (AACR2) Dans le format, un élément correspond souvent à une sous-zone. (IDS) Voir aussi: <a href="#">Zone</a>
<b>Emboîtage</b>	Einbanddecke <i>Case binding</i>	Type de reliure qui consiste en une couverture fabriquée séparément et fixée ultérieurement, par ex. pour les ouvrages publiés sous forme de livraisons. (AACR2)
<b>En évidence (figurant, mentionné ...)</b>	An prominenter Stelle erwähnt, genannt ..., prominent genannt <i>Prominently named, stated prominently</i>	La mention à laquelle se rapporte cette expression doit figurer dans l'une des sources prescrites d'information des zones 1 et 2 telles que la page de titre, les autres pièces liminaires (le verso de la page de titre, les pages précédant la page de titre et la couverture) ou l'achevé d'imprimer. (AACR2: p.2.; éd. fr.: p. 3)
<b>Ensemble multisupports</b>	Medienpaket, multimediales Dokument <i>Multimedia item, kit</i>	Document constitué de plusieurs types de supports (par ex. livre et CD-ROM) dont aucune partie ni aucun support ne peut être identifié comme prédominant. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Matériel d'accompagnement</a>
<b>Entrée</b>	Eintragung <i>Access point</i>	Nom, terme, etc., sous lequel une notice bibliographique peut être cherchée et identifiée dans <a href="#">l'index browse</a> . (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Entrée principale</b>	Haupteintragung <i>Main entry</i>	La détermination de l'entrée principale permet d'établir un lien univoque entre un auteur et son oeuvre. Ce lien peut également être rendu dans l'affichage OPAC. (IDS) Voir aussi: <a href="#">Entrée</a> Voir aussi: <a href="#">Entrée secondaire</a>
<b>Entrée secondaire</b>	Nebeneintragung <i>Added entry</i>	Une entrée faite en plus de l'entrée principale permettant l'accès à un document dans le catalogue. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Entrée principale</a> Voir aussi: <a href="#">Entrée</a>
<b>Entrée secondaire auteur-titre</b>	Autor-Titel-Eintragung <i>Name-title added entry</i>	Une entrée constituée du nom d'un auteur et du titre d'un document. (AACR2)
<b>Faux-titre</b>	Schmutztitel <i>Half title</i>	Titre d'une publication apparaissant sur le feuillet précédant la page de titre. (AACR2)
<b>Festschrift</b>	Festschrift <i>Festschrift</i>	Voir: <a href="#">Mélanges</a>
<b>Feuille</b>	Blatt <i>Sheet</i>	Pièce unique de papier, autre qu'un placard, comportant des signes manuscrits ou imprimés sur une ou deux faces. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Placard</a>
<b>Fichier d'autorité</b>	Autoritätsdatei <i>Authority file</i>	Fichier contenant les formes normalisées et contrôlées des noms de collectivités, noms géographiques, noms de personnes et titres uniformes, ainsi que les formes rejetées correspondantes (renvois). (IDS)
<b>Forme rejetée</b>	Nebenvariante <i>Reference</i>	Une forme rejetée permet l'accès à une notice dans l' <a href="#">index browse</a> par une autre forme du nom que celle prise en compte pour la vedette. (IDS) Voir aussi: <a href="#">Fichier d'autorité</a>
<b>Illustration</b>	Illustration <i>Illustrative matter</i>	Image, ou toute autre représentation graphique, se trouvant à l'intérieur d'une publication. (ABS)
<b>Impression</b>	Druck <i>Impression</i>	Tous les exemplaires d'une édition d'un livre, d'une brochure, etc. tirés en une seule fois. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Tirage</a> Voir aussi: <a href="#">Réimpression</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Index alphabétique</b>	Alphanumerischer Index <i>Alphanumeric index</i>	Voir: <a href="#">Index browse</a>
<b>Index browse</b>	Browse-Index <i>Browse index</i>	Index alphanumérique d'un catalogue en ligne. Cet index peut contenir des noms de personnes, des collectivités, des titres, des cotes, ceci dans une seule séquence alphabétique ou avec des index séparés pour les différentes catégories. (IDS)
<b>Index cumulatif</b>	Kumulierte Register <i>Cumulative index</i>	Les index cumulatifs sont des répertoires portant sur plusieurs volumes (parus pendant une période définie) d'une publication en série. (ABS)
<b>Indication chronologique</b>	Chronologische Bezeichnung <i>Chronological designation</i>	Une date, ou une combinaison de dates, numéros ou mots, qui identifie un fascicule de publication en série à l'intérieur d'une séquence chronologique. (CONSER)
<b>Indication générale du type de document</b>	Allgemeine Materialbezeichnung <i>General material designation</i>	Un terme indiquant la catégorie générale à laquelle le document appartient, par ex. enregistrement sonore. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Indication spécifique du type de document</a>
<b>Indication spécifique du type de document</b>	Materialspezifische Angaben <i>Specific material designation</i>	Un terme indiquant la catégorie particulière (en général le type d'objet) à laquelle appartient le document, par exemple disque. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Indication générale du type de document</a>
<b>Interpolation</b>	Interpolation <i>Interpolation</i>	Un élément pris à l'extérieur de la source ou des sources d'information prescrites. (AACR2: p.14; éd. fr.: p. 16)
<b>Iteration</b>	Iteration <i>Iteration</i>	Instance d'une ressource intégratrice, au moment de sa première publication ou au moment d'une mise à jour. (AACR2)
<b>Manuscrit</b>	Manuskript, Handschrift <i>Manuscript</i>	Texte écrit à la main ou à la machine (y compris partitions, cartes, etc.), ou inscription sur des tablettes d'argile. (AACR2)
<b>Matériel d'accompagnement</b>	Begleitmaterial <i>Accompanying material</i>	Matériel joint à un document, publié en même temps, et destiné à être utilisé avec celui-ci, par ex. cartes, diapositives, etc. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Mélanges</b>	Festschrift <i>Festschrift</i>	Les mélanges sont des ouvrages se présentant souvent sous la forme de recueils de contributions diverses, publiés en l'honneur d'une personne ou d'une collectivité ou pour une occasion particulière (anniversaire, jubilé, etc.). Des termes tels que "in honor of", "in memory of", "commemorating" ou des expressions équivalentes sont des indications qu'il peut s'agir de mélanges. (Rehm)
<b>Mention de collection</b>	Gesamttitelangabe <i>Series statement</i>	Les principaux éléments qui identifient une collection et une ou plusieurs sous-collections, ainsi que la numérotation de la publication à l'intérieur de la collection et / ou de la (des) sous-collection(s). (ABS)
<b>Mention de responsabilité</b>	Urheberangabe <i>Statement of responsibility</i>	Noms ou locutions relatifs à l'identification ou à la fonction de toute personne ou collectivité responsable de la création du contenu intellectuel ou artistique d'une oeuvre se trouvant dans la publication, ou qui y a contribué. (ABS)
<b>Mention des responsables de l'édition</b>	Impressum (bei Büchern) <i>Imprint</i>	Mention de l'éditeur commercial, de l'imprimeur et évent. du relieur; le copyright et/ou l'ISBN se trouvent fréquemment à cet endroit (la plupart du temps au verso de la page de titre ou à la fin du livre. (IDS) Voir aussi: <a href="#">Achévé d'imprimer</a>
<b>Monographie</b>	Monographie <i>Monograph</i>	Un document constitué d'un seul volume ou qui est terminé avec un nombre défini de volumes distincts. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Monographie en plusieurs volumes</a>
<b>Monographie en plusieurs volumes</b>	Mehrbändige Monographie <i>Multipart monograph</i>	Monographie constituée d'un nombre défini de parties physiquement distinctes. (AACR2)
<b>Mot de classement</b>	Erstes Ordnungswort <i>Entry word</i>	Premier mot sous lequel un élément d'une notice (vedette) est intercalé dans l'index browse. Il s'agit en général du premier mot de la vedette (à l'exclusion des articles). (AACR2)
<b>Nom conventionnel</b>	Konventioneller Name <i>Conventional name</i>	Tout nom, autre que le nom officiel, sous lequel une collectivité ou un lieu sont le plus généralement connu. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Nom de famille composé</b>	Zusammengesetzter Familiennamen <i>Compound surname</i>	Nom de famille constitué de deux noms propres ou plus, parfois reliés par un trait d'union ou une conjonction et/ou une préposition. (AACR2)
<b>Nom prédominant</b>	Vorherrschender Name <i>Predominant name</i>	Nom ou forme du nom d'une personne ou d'une collectivité qui apparaît le plus fréquemment dans les documents publiés par cette personne ou cette collectivité, ou sous lequel elle est citée dans les ouvrages de références. (AACR2) Précisions: voir AACR2: p. 382, 441; éd. fr.: p. 469, 538
<b>Nombre d'unités matérielles</b>	Umfang <i>Extent of item</i>	Premier élément de la zone de la description matérielle (collation). Il donne le nombre et l' <a href="#">indication spécifique du type de document</a> des unités constituant le document, par ex. 200 p. ou 3 microfiches, etc. (AACR2)
<b>Note</b>	Fussnote <i>Note</i>	Les notes précisent et complètent la description formelle, quand les règles prescrites pour cette description ne permettent pas d'inclure certaines informations. Elles peuvent donc rendre compte de n'importe quel aspect de la présentation de la publication ou de son contenu. (ABS)
<b>Notice</b>	Titelaufnahme <i>Entry record</i>	Une unité d'information bibliographique formant un tout, telle qu'elle est présentée dans un catalogue ou une bibliographie. (ABS)
<b>Notice CIP</b>	CIP-Aufnahme <i>CIP entry</i>	CIP signifie Cataloguing in Publication. Avant la parution d'un livre, une courte notice bibliographique est établie et mise à disposition des bibliothèques et des librairies par un service recensant les nouvelles parutions. Cette notice est ensuite imprimée dans le livre. (Rehm)
<b>Numéro normalisé</b>	Standardnummer <i>Standard number</i>	Un numéro normalisé est par exemple l'ISSN (International Standard Serial Number) ou l'ISBN (International Standard Book Number), ou tout autre numéro admis sur le plan international qui identifie un document de manière univoque. (AACR2)
<b>Objets conservés par les bibliothèques</b>	Bibliotheks-material <i>Library materials</i>	Objets conservés et mis à disposition par les bibliothèques. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

<b>Français</b>	<b>Allemand <i>Anglais</i></b>	<b>Définition</b>
<b>Oeuvre d'auteur</b>	Verfasserwerk	Un ouvrage écrit par une à trois personnes. (Rehm)
<b>Organe d'une collectivité territoriale</b>	Organ einer Gebietskörperschaft <i>Government agency</i>	Les collectivités subordonnées créées ou contrôlées par une collectivité territoriale. (AACR2, p. 465, éd. fr. p. 565-566)
<b>Ours</b>	Impressum (bei fortlaufenden Publikationen) <i>Masthead</i>	La mention du titre, de l'éditeur commercial, de l'éditeur scientifique d'un périodique. Dans les journaux, l'ours se trouve habituellement sur la page éditoriale ou en tête de la première page; dans les revues sur la page du sommaire. (AACR2)
<b>Page de titre</b>	Titelseite <i>Title page</i>	Page au début d'une publication sur laquelle figure le titre du document et habituellement, mais pas obligatoirement, la mention de responsabilité et des informations concernant la publication. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Page de titre additionnelle</a> Voir aussi: <a href="#">Source d'information principale</a>
<b>Page de titre additionnelle</b>	Weitere Titelseite <i>Added title page</i>	Page qui précède ou suit la page de titre proprement dite (d'après laquelle la description bibliographique est faite). Elle peut avoir un contenu plus général, par ex. constituer la page de titre de la collection ou un contenu équivalent, par ex. quand il s'agit d'une page de titre dans une autre langue. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Page de titre</a>
<b>Page de titre analytique</b>	Analytische Titelseite <i>Analytical title page</i>	Désigne la page de titre d'un ouvrage faisant partie d'une collection. En général figurent sur cette page aussi bien le titre propre de l'ouvrage que la titre de la collection. La page de titre analytique tient lieu de source d'information principale, lorsque la collection n'a pas sa propre page de titre. (CONSER)
<b>Page de titre de la collection</b>	Titelseite der Reihe <i>Series title page</i>	Une page de titre additionnelle sur laquelle figurent le titre de la collection et habituellement, mais pas obligatoirement, d'autre information sur la collection (par ex. mention de responsabilité, numérotation et adresse bibliographique). (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Page éditoriale</b>	Seite mit den redaktionellen Angaben <i>Editorial page</i>	Les <b>périodiques</b> contiennent souvent une page donnant des informations sur la rédaction. En plus de l' <b>ours</b> , on peut également y trouver le titre (habituellement en tête de page). Les pages éditoriales peuvent aussi contenir un sommaire et des indications sur les services d'abstracts et d'indexation couvrant la publication, ainsi que la liste des éditeurs responsables. (CONSER)
<b>Patronyme</b>	Patronymikum <i>Patronymic</i>	Nom provenant du nom du père. (AACR2)
<b>Périodique</b>	Zeitschrift <i>Periodical</i>	<b>Publication en série</b> dont les fascicules paraissent plus ou moins régulièrement au moins deux fois par année et contiennent en général plusieurs articles. Les fascicules ne portent habituellement pas de titre propre. (AACR2)
<b>Pièces liminaires</b>	Titelei <i>Preliminaries</i>	La ou les page(s) de titre d'une publication et son/leur verso, les pages la/les précédant et la couverture (mais pas la jaquette). (AACR2) La couverture des périodiques inclu le devant et le dos de la couverture, ainsi que leur verso/recto respectifs.
<b>Placard</b>	Einblattdruck, Flugblatt <i>Broadside, broadsheet</i>	Document constitué d'une feuille de papier imprimée d'un seul côté, publié séparément, destiné à l'affichage ou à la distribution au public, par ex. proclamations, tracts, "ballad sheets", feuilles d'information, etc. (AACR2) Voir aussi: <b>Feuille</b>
<b>Planche</b>	Tafel <i>Plate</i>	Feuillet avec illustration(s), avec ou sans texte explicatif, qui n'est pas compris dans la séquence de pagination principale, mais qui a sa propre séquence de pagination, ou n'est pas paginé du tout. (AACR2)
<b>Point d'accès dans l'index browse</b>	Zugriffspunkt im Browse-Index <i>Access point</i>	Voir: <b>Entrée</b>
<b>Portefeuille</b>	Mappe <i>Portfolio</i>	Un conteneur servant à conserver du matériel mobile, par exemple des dessins, des papiers, les parties non reliées de livres, etc. (AACR2)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Pseudonyme</b>	Pseudonym <i>Pseudonym</i>	Un nom d'emprunt que s'est donné un auteur pour cacher ou dissimuler son identité. (AACR2)
<b>Publication à feuillets mobiles</b>	Loseblattausgabe <i>Loose leaf format</i>	Publication destinée à être mise à jour constamment pour maintenir le niveau d'actualité de son contenu. Cette mise à jour est obtenue grâce à la publication de nouveaux feuillets, paraissant par livraisons, qui peuvent être insérés à n'importe quel endroit si besoin est, ou remplacer des feuillets dont le contenu est périmé. (ABS)
<b>Publication assimilée à un périodique</b>	Zeitschriftenartige Reihe	Publication dont la forme se trouve à mi-chemin entre le <a href="#">périodique</a> et la <a href="#">collection</a> . Cela comprend entre autres les publications dont la fréquence est régulière et dont la numérotation est un millésime (par ex. annuaire, rapports de société, répertoires). (Rehm)
<b>Publication en série</b>	Fortlaufende Publikation <i>Serial</i>	Publication imprimée ou non dont chaque partie successive porte généralement un numéro d'ordre ou une indication chronologique, et dont la durée de parution n'est pas fixée à l'avance. Les publications en série comprennent les <a href="#">périodiques</a> , les journaux, les publications annuelles (annuaires, répertoire, etc.), les collections de rapports et de mémoires de sociétés, les collections de comptes rendus de congrès et les <a href="#">collections de monographies</a> , numérotées ou non numérotées. (ABS)
<b>Publication tête-bêche</b>	Tête-bêche-Publikation <i>Tête-bêche publication</i>	Des exemples de documents tête-bêche sont les publications canadiennes dans lesquelles les textes en français et en anglais disposent chacun d'une couverture et d'une page de titre. Les deux parties sont reliées ensemble tête-bêche (c'est-à-dire en sens opposé).
<b>Qualificatif</b>	Ordnungshilfe <i>Addition</i>	Elément(s) entre parenthèses rajouté(s) à certaines <a href="#">vedettes</a> ou <a href="#">formes rejetées</a> identiques pour les différencier dans le fichier d'autorité. (IDS)
<b>Recto</b>	Rektoseite <i>Recto</i>	1. La page de droite d'un livre ouvert. Elle porte habituellement un numéro de page impair. 2. La face d'une feuille imprimée destinée à être lue en premier. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Verso</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Recueil</b>	Sammelwerk <i>Collection</i>	Plusieurs auteurs: Deux oeuvres distinctes ou plus, ou deux parties d'oeuvres distinctes ou plus, écrites par différents auteurs et publiées ensemble, alors qu'elles n'ont à l'origine pas été écrites pour la même occasion ou pour la publication en question. (AACR2)
<b>Recueil</b>	Sammlung <i>Collection</i>	Un seul auteur: Deux oeuvres distinctes ou plus, ou deux parties d'oeuvres distinctes ou plus, écrites par le même auteur et publiées ensemble. (IDS)
<b>Réimpression</b>	Nachdruck <i>Reprint</i>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Nouvelle impression d'un document à partir de la composition typographique initiale, ordinairement par procédé photographique. L'impression peut constituer une reproduction exacte de l'original (une <a href="#">impression</a>) ou comporter des changements mineurs mais bien précis (un <a href="#">tirage</a>).</li> <li>2. Nouvelle <a href="#">édition</a> dont le texte reste en grande partie inchangé. (AACR2)</li> </ol> Voir aussi: <a href="#">Reproduction en fac-simile</a>
<b>Renvoi voir</b>	Nebenvariante <i>Reference</i>	Voir: <a href="#">Forme rejetée</a>
<b>Renvoi voir aussi</b>	Siehe-auch-Verweisung <i>See also reference</i>	Avec un renvoi voir aussi, des vedettes différentes mais qui ont un lien entre elles, par ex. des collectivités qui changent de nom, peuvent être reliées dans le fichier d'autorité. (IDS)
<b>Reproduction en fac-similé</b>	Faksimile-Nachdruck <i>Facsimile reproduction</i>	Une réplique d'un ouvrage qui reproduit l'apparence matérielle de l'original en plus d'en restituer exactement le contenu. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Réimpression</a>
<b>Ressource</b>	Ressource <i>Resource</i>	Entité, matérielle ou immatérielle, ayant un contenu intellectuel ou artistique, conçue, produite et/ou publiée comme un tout et formant la base d'une seule description bibliographique. Les ressources comprennent du texte, de la musique, des images fixes et animées, des cartes, des enregistrements sonores et vidéo, des données ou des programmes électroniques, y compris celles qui sont publiées en série. (ISBD 2011) Voir aussi: <a href="#">Document</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Ressource continue</b>	Fortlaufende Ressource <sup>1</sup> <i>Continuing resource</i>	Ressource dont la publication se poursuit au cours du temps sans que la fin en soit prédéterminée. Les ressources continues comprennent les publications en série et les ressources intégratrices.
<b>Ressource intégratrice</b>	Integrierende Ressource <i>Integrating resource</i>	Ressource bibliographique augmentée ou modifiée par des mises à jour qui ne restent pas distinctes mais qui sont intégrées à l'ensemble de la ressource. Les ressources intégratrices peuvent être limitées (dans le temps) ou continues. Les ressources intégratrices comprennent les publications à feuillets mobiles à mise à jour et les sites Web à mise à jour. (AACR2)
<b>Section (publication en série)</b>	Abteilung (fortlaufende Publikation) <i>Section (serial)</i>	Partie d'une publication en série publiée séparément, traitant habituellement d'une catégorie particulière de sujets à l'intérieur du domaine plus vaste de la publication en série. La section est identifiée par une indication thématique ou par une indication numérique ou alphanumérique, ou par une combinaison des deux. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Sous-collection</a>
<b>Séquence de pagination</b>	Folge von Seiten oder Blättern <i>Sequence of pages or leaves</i>	Un groupe de pages, feuillets, etc. portant une numérotation distincte. (AACR2: p. 72)
<b>Site web</b>	Website <i>Website</i>	Ensemble de données mises à disposition par un participant à Internet, c'est-à-dire des pages web et les données, bases de données et scripts reliées à celles-ci formant un tout. Un site web dispose en général d'un point de départ (homepage ou page d'accueil) depuis lequel toutes les catégories ou regroupement de données mises à disposition sont atteignables. (ZETA)
<b>Source d'information prescrite</b>	Primäre Informationsquellen <i>Prescribed sources of information</i>	Il y a pour chaque zone de la description bibliographique une ou plusieurs sources prescrites. Les informations qui ne proviennent pas de ces sources prescrites sont mises entre crochets carrés. (AACR2: p. 13; éd. fr.: p. 15) Voir aussi: <a href="#">Source d'information principale</a>

<sup>1</sup> Le concept "ressource continue" = "fortlaufende Ressource" n'a volontairement pas été utilisé dans la version allemande des KIDS à cause de la similitude avec le terme "fortlaufende Publikation" = "publication en série" qui pourrait prêter à confusion.

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Source d'information principale</b>	Haupt-informations- quelle <i>Chief source of information</i>	Source d'information pour la rédaction de la notice bibliographique. Lors de l'établissement de la description bibliographique (ou de parties de celle-ci) on donne la préférence aux éléments provenant de cette source. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Source d'information prescrite</a>
<b>Sous-collection</b>	Unterreihe <i>Subseries</i>	Collection à l'intérieur d'une autre collection. Le titre de la sous-collection constitue une section du titre collectif de la collection principale et se présente toujours avec le titre de celle-ci. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Section (publication en série)</a>
<b>Suite</b>	Fortsetzung <i>Sequel</i>	Une oeuvre littéraire formant un tout en soit, mais qui continue une oeuvre antérieure. (AACR2)
<b>Supplément</b>	Supplement <i>Supplement</i>	Un document publié séparément qui complète un document existant par des mises à jour ou des compléments. Le supplément a un lien formel avec l'ouvrage principal, par ex. un auteur commun, un titre commun ou contient une mention indiquant qu'il s'agit du supplément d'un ouvrage donné. (AACR2)
<b>Supplément (publication en série)</b>	Supplement (bei fortlaufender Publikation) <i>Supplement</i>	Voir: <a href="#">Section</a> (publication en série)
<b>Terme générique</b>	Gattungsbegriff (als Titel bei fortlaufenden Publikationen) <i>Generic term</i>	Un terme générique est un terme formel, par ex. communications, rapports, etc.; il peut être accompagné de qualificatifs, par ex. Bulletin officiel, Occasional papers etc. (IDS)
<b>Tête-bêche</b>		Voir: <a href="#">Publication tête-bêche</a>
<b>Tirage</b>	Ausgabe <i>Issue</i>	Partie d'une édition. Les exemplaires de cette partie se distinguent des autres exemplaires de l'édition par des changements mineurs mais bien précis, par ex. une nouvelle impression dans laquelle des révisions secondaires ont été apportées. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Impression</a> Voir aussi: <a href="#">Réimpression</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Titre alternatif</b>	Alternativtitel <i>Alternative title</i>	La deuxième partie d'un titre propre qui comprend deux parties dont chacune constitue un titre; les parties sont reliées par la conjonction "ou" ou son équivalent dans une autre langue, par ex. Julie, ou, La nouvelle Héloïse. (AACR2)
<b>Titre collectif</b>	Gemeinsamer Titel bei Sammelwerken und Sammlungen <i>Collective title</i>	Titre propre servant de titre commun à plusieurs oeuvres contenues dans un document, lorsque ce document contient plusieurs oeuvres distinctes portant chacune un titre propre. (AACR2)
<b>Titre commun</b> (pour les publications en série avec section ou supplément)	Gemeinsamer Teil eines Haupttitels (bei fortlaufender Publikation mit Abteilung oder Supplement) <i>Title common to all sections, common title, title of the main serial</i>	Partie du titre propre, commune à toutes les sections d'une publication en série, ou partie du titre propre d'un supplément commune au supplément et à la publication en série. (ABS)
<b>Titre courant</b>	Kolummentitel <i>Running title</i>	Titre complet ou titre abrégé répété à la tête ou au pied de chaque page ou feuillet. (AACR2)
<b>Titre de couverture</b>	Umschlagtitel <i>Cover title</i>	Titre imprimé sur la couverture originale d'un document. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Titre de dos</a>
<b>Titre de départ (publication en série)</b>	Kopftitel (bei fortlaufender Publikation) <i>Caption</i>	Le titre de départ d'une publication en série se trouve au dessus du début du texte et contient parfois en plus du titre, la numérotation et la collectivité éditrice. Le titre de départ est fréquemment utilisé comme substitut de la page de titre pour les "Newsletters", car ce type de publication n'a en général pas de page de titre. (CONSER)
<b>Titre de dos</b>	Rückentitel <i>Spine title</i>	Titre situé sur le dos du livre. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Titre de couverture</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

Français	Allemand <i>Anglais</i>	Définition
<b>Titre de regroupement</b>	Formaltitel <i>Collective title</i>	Titre conventionnel collectif constitué d'un terme formel (par ex. oeuvres complètes, correspondance) qui sert à regrouper les publications de même type. (AACR2)  Dans IDS, remplacé dans la plupart des cas par une zone spécifique permettant l'accès aux types de documents (voir <a href="#">zone 906/907</a> dans le Manuel du format).
<b>Titre original</b>	Originaltitel <i>Original title</i>	Le titre original est le titre donné par l'auteur, par opposition aux éventuelles autres formes attribuées lors de traductions ou de nouvelles éditions. (Rehm)
<b>Titre parallèle</b>	Paralleltitel <i>Parallel title</i>	Titre propre dans une autre langue ou écriture, transcrit dans la notice bibliographique comme équivalent au titre propre. (AACR2)
<b>Titre propre</b>	Haupttitel <i>Title proper</i>	Le titre principal d'un document, y compris le <a href="#">titre alternatif</a> , mais sans les <a href="#">titres parallèles</a> , ni les compléments du titre propre. (AACR2)
<b>Titre uniforme</b>	Ansetzungstitel <i>Uniform title</i>	Titre particulier (évent. précisé par un qualificatif) retenu pour différencier des titres identiques. (AACR2).
<b>Titre uniforme</b>	Einheitstitel <i>Uniform title</i>	Titre particulier destiné à regrouper dans le catalogue toutes les éditions d'une oeuvre sous le même titre. (AACR2)
<b>Transcription</b>	Transkription	Notation des mots d'une langue dans un autre alphabet. (Petit Robert)
<b>Translittération</b>	Transliteration <i>Romanization</i>	Transcription lettre par lettre, dans laquelle on fait correspondre à chaque signe d'un système d'écriture un signe dans un autre système. (Petit Robert)

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

<b>Français</b>	<b>Allemand <i>Anglais</i></b>	<b>Définition</b>
<b>Vedette</b>	Ansetzungsform <i>Heading</i>	Dans un catalogue en ligne: forme donnée d'un terme (nom, titre) qui sert d'accès à une notice bibliographique dans l' <a href="#">index browse</a> . (IDS)  Dans un catalogue sur fiches: terme (nom, titre), placé en tête de la notice bibliographique, permettant l'accès alphabétique à celle-ci. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Entrée</a>
<b>Verso</b>	Versoseite <i>Verso</i>	1. La page de gauche d'un livre ouvert. Elle porte habituellement un numéro de page pair. 2. Le dos d'une feuille imprimée (face destinée à être lue en dernier). (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Recto</a>
<b>Zone (ISBD ou format)</b>	Zone Feld (Format) <i>Area</i> <i>Field (format)</i>	Grande section de la description bibliographique comportant des données particulières ou d'un ensemble de catégories. (AACR2) Voir aussi: <a href="#">Élément</a>

IDS 2: Cat.f. partie II	Annexes IDS D. Glossaire	Version 10.10.11
----------------------------	-----------------------------	---------------------

## Liste des sources

### **AACR2.** Annexe D, Glossaire

**ABS:** Règles de catalogage / Association des bibliothécaires suisses. – 2. éd. refondue. – Berne : ABS, 1983-1992

**CONSER** cataloging manual. Appendix B, Glossary. - Washington, D.C : Library of Congress, CDS, 1993-

Online: [http://www.itsmarc.com/crs/mergedProjects/conser/conser/appendix\\_b\\_ccm.htm](http://www.itsmarc.com/crs/mergedProjects/conser/conser/appendix_b_ccm.htm)

**IDS:** Groupe de travail AACR2 d'IDS

**ISBD 2011:** International Standard Bibliographic Description. - Consolidated Edition. - Berlin : De Gruyter Saur, 2011

**Rehm:** Lexikon Buch, Bibliothek, neue Medien / Margarete Rehm. – München : Saur, 1991

**ZETA:** Format und Konventionen für die Zeitschriften-Titelaufnahme in der Zeitschriftendatenbank (ZDB).

Online: <http://www.zeitschriftendatenbank.de/erschliessung/arbeitsunterlagen/zeta.html>